



- Organisation:** Stade Lausanne Athlétisme, sur mandat Swiss Athletics, selon les règlements en vigueur.
http://swiss-athletics.ch/files/wettkaempfe/reglemente/SVM_Reglement_2016_Druckvorlage_d.pdf
- Lieu:** **Stade Pierre de Coubertin, Lausanne**
- Finance d'inscription:** Une finance d'inscription de **150.- Fr.** par équipe est perçue (selon Règlement CSI 2016, art N° 6). La finance d'inscription doit être payée en espèces à la séance des Chefs d'équipe.
- Inscriptions:** en ligne sur le site <https://www.swiss-athletics.ch/events/register/>
L'annonce des équipes jusqu'au Jeudi 18 mai 2017 (23:59)
 L'annonce des athlètes (y compris athlètes remplaçants) et disciplines est à effectuer **jusqu'au Vendredi 9 juin 2017 (23:59)**.
 Des modifications des disciplines peuvent être effectuées en ligne **jusqu'au mardi 13 Juin 2017 (23:59)**.
 Les ultimes changements peuvent être faits sur place (seul athlètes avec licence valable) à la réunion des chefs d'équipes.
- Horaire:** Horaire fixe selon règlement CSI 2016 (33.2) sera adapté selon la disponibilité des installations et nombres d'équipes inscrits. **Début du concours planifié à 10h30.** L'horaire définitif après l'annonce des équipes, au plus tard le 30 mai 2017
- Dossards:** Les dossards sont portés sans être pliés et de manière lisible sur la poitrine.
- Licences :** La licence est contrôlée en même temps que l'inscription en ligne.
- Réunion des chefs d'équipes :** **90 minutes avant le début du concours.** Ultimes changements dans la composition des équipes, hauteurs de départ pour le saut en hauteur et le saut à la perche, dernières infos.
 Rappel: 4 essais par concurrent pour le saut en longueur, le lancer du poids, le disque et le javelot.
- Réunion des chefs des juges :** Directement après la réunion des chefs d'équipes.
- Matériel personnel :** Contrôle obligatoire par l'organisateur selon RO.
 Il est possible d'utiliser du matériel personnel (contrôle obligatoire avant le concours, le matériel doit être muni du sceau officiel de l'organisateur).
- Vestiaires :** Stade Pierre de Coubertin, Lausanne
- Listes de résultats:** Une liste de résultats sera publiée sur le site <http://www.stade-lausanne.ch>
- Responsabilité:** Les athlètes doivent être assurés personnellement. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accidents ou de vols.
- Juges et commissaires:** Chaque équipe est tenue de mettre à la disposition de l'organisateur trois commissaires formés (par équipe). Le nombre exact et la discipline vous sera communiquée par eMail après l'inscription définitive des équipes.
- Restauration:** Buvette sur place.
- Service d'ordre** Pendant la compétition, seuls les athlètes en compétition, l'organisateur et les juges/aides ont le droit de séjourner à l'intérieur du terrain de compétition.
- Renseignement:** Informations disponibles sur le site: <http://www.stade-lausanne.ch>

Pierre-André Badoux
 Rue du Châtelet 14
 1530 Payerne

Natel : 079/957.28.14

E-mail : pierreandre.badoux@stade-lausanne.ch



RAIFFEISEN  Electrolux



Lausanne
 CAPITALE OLYMPIQUE



